

Compte Rendu du 1^{er} conseil d'école 2025/2026

Ecole élémentaire d'Hastignan



Les parents d'élèves élus de l'API Hastignan vous proposent un compte-rendu du 1^{er} conseil d'école qui s'est tenu le lundi 13 octobre 2025.

Présents :

- **Equipe enseignante** : Mme Pacreau (directrice), Mme Tonon (CP), Mme Schipper (CP), Mme Ruffio (CP), Mme Kerneis-Jegat (CE1), Mme Bailly (CE1), Mme Pérille (CE1), Mme Gourves (CE2), Mme Frantz (CE2), Mme Cruz (CE2), Mme Leyniac (CM1), Mme Boulhaïs (CM2), Mme Martin (CM2), Mme Labeyrie (CM2) et Mr Tarrade (ULIS).
- **Responsable du site scolaire (restauration)** : Mr Lavandier.
- **Représentant de la Mairie** : Mr Cristofoli, élu à la participation citoyenne et vie démocratique.
- **Responsable CLAE** : Mme Morgane Bichon responsable adjointe.
- **Parents élus API Hastignan** : Mr Benech, Mme Conan, Mme Debareix, Mme Dodu-Galan, Mme Gay, Mme Jenny-Martinez, Mme Julio, Mr Lalanne, Mme Neveu, Mr Romero-Brosson, Mme Tate et Mme Touchard.

Le conseil d'école est composé des enseignant(e)s, des parents élus, du directeur du CLAE, du responsable de la restauration scolaire et d'un représentant de la Mairie.

Résultat des élections de parents d'élèves : Cette année encore il n'y avait que la liste API Hastignan qui était candidate : 26 parents ont été élus.

Les parents élus de l'API vous remercient pour votre participation et votre confiance.

I. Fonctionnement de l'école

a- Règlement intérieur et charte de la laïcité

Le règlement intérieur de l'école et du conseil d'école sont inchangés.

Mme Pacreau précise que, suite à une modification de la plateforme Beneylu, les documents tels que les règlement intérieur et compte-rendus de conseil d'école seront désormais proposés dans l'onglet « pancarte ».

b- Présentation du protocole de lutte contre le harcèlement scolaire

Le protocole pHARe est déclenché pour les situations de conflits, que ce soit du harcèlement ou non, dès lors que l'équipe pédagogique observe une situation de mal-être chez l'enfant. L'inspection est informée une fois le protocole enclenché et un suivi DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education nationale) est mis en place.

Le numéro 3018 existe : il s'agit d'un numéro national de lutte contre le harcèlement scolaire. Une application existe également, elle permet aux parents de collecter des données type photos, messages ... afin d'avoir des preuves et de témoigner du harcèlement.

Dans le cadre du protocole pHARe, un atelier de sensibilisation à destination des parents de CM2 a été proposé en fin d'année scolaire dernière. Cette année, ce seront les parents de CE2 qui seront invités à y participer, et plus tard ceux de CM1.

c- Sécurité à l'école

Deux exercices ont déjà eu lieu : le 23 septembre exercice incendie et le 10 octobre exercice attentat/intrusion. Les élèves étaient informés.

Pour l'exercice attentat intrusion, l'alerte est donnée à l'aide de boîtiers d'alerte présents dans chaque classe, ainsi que dans le bureau de la directrice et la salle de restauration scolaire.

Tout le monde peut alerter, la police municipale est également prévenue.

Le 9 janvier aura lieu un exercice de risque majeur (les élèves seront prévenus).

d- Budgets municipaux

260€/classe pour les transports.

8€/élèves pour actions pédagogiques

36€/élèves pour les fournitures scolaires

Les enseignantes avaient jusqu'au 10 octobre pour faire les demandes de financement jusqu'à la fin décembre.

Le Muséum d'histoire naturelle interviendra dans les classes grâce à ce budget.

e- Fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la coopérative

Les comptes de la coopérative sont à l'équilibre, même si plusieurs chèques n'ont pas encore été retirés. Le compte possède 6500€ en socle.

f- Communication : parents / enseignants / direction

L'Éducation nationale s'est désengagée de Beneylu, c'est désormais la Mairie qui finance l'abonnement (2 600 € pour toutes les écoles).

Les absences et rendez-vous doivent être justifiés via ce site. Il est toujours possible d'utiliser la ligne téléphonique de l'école (05 56 05 62 72)

En cas d'urgence, une enseignante au portail peut transmettre les messages.

II. Projets et vie de l'école

a. Axes généraux

297 élèves dont 12 enfants au sein du dispositif ULIS.

CP : 60 / CE1 : 71 : CE2 : 49/ CM1 : 56/ CM2 : 61

Les effectifs sont stables malgré quelques arrivées pendant les vacances. Les classes de CM2 sont les plus chargées.

La rentrée s'est bien passée.

Un trombinoscope de l'équipe enseignante sera affiché dans l'école.

Les listes de fournitures scolaires seront de nouveau harmonisées entre les classes, notamment pour éviter des doublons (ex : équerres simples et équerres avec le zéro à l'angle l'année suivante...). Les listes sont établies à partir des recommandations établies par le Ministère de l'Éducation nationale.

Les enseignantes achètent une partie du matériel collectif (cahiers, manuels, matériel pédagogique, papier pour les photocopies). Une partie du budget de la Mairie finance les dictionnaires CP-CE1.

Cette année, les 2 écoles d'Hastignan (maternelle/élémentaire) vont bénéficier d'une évaluation. Ces évaluations ont lieu tous les 5 ans pour réécrire et affiner le projet d'école, pour en dégager les points forts et les axes d'amélioration. Ce n'est pas une inspection.

L'analyse porte sur 4 domaines : apprentissage et parcours de l'élève / bien-être de l'élève et climat scolaire / stratégie et fonctionnement de l'école / auto-évaluation de l'équipe.

Tous les parents de l'école vont être sollicités via des questionnaires.

Un rapport de 5 pages sera rendu en janvier prochain.

L'équipe d'évaluateurs est constituée de 3 personnes : un inspecteur hors-secteur, un conseiller pédagogique et un principal ou directeur d'école... Cette équipe se met en lien avec la direction et vient 1 à 2 journées à l'école pour échanger sur les points à détailler, un échange a également lieu avec les parents d'élèves élus. Les évaluateurs rédigent ensuite un pré-rapport, qui permet de faire des propositions pour le prochain projet d'école.

b. Projets de classe en lien avec le projet d'école

Cycle piscine pour les classes de CP, CE1, CM2 et ULIS

Cycle équitation pour les classes de CM1 et ULIS

Cycle vélo pour les classes de CM1 et CM2

Cycle cirque pour les classes de CE2 (début après les vacances de la Toussaint, avec une représentation le 9 décembre). Une salle suffisamment grande pour accueillir les familles concernées est demandée auprès de la mairie.

Le Muséum d'histoire naturelle de Bordeaux interviendra dans toutes les classes en novembre et décembre.

Dans le cadre du projet Léopold Sédar Senghor, un spectacle et une rencontre avec Jérôme Ruillier (auteur de l'album « l'homme de couleur ») aura lieu les 20 et 21 novembre.

L'association « le patrimoine de St Médard » interviendra en CM2 pour évoquer le 11 novembre.

Des classes découvertes seront organisées dans les classes de CM1 et dans la classe de CM2 de Mme Boulhaïs.

Une journée à Paris (financée par la Mairie) est prévue pour les 2 classes de CM2, ainsi qu'une visite de la Mairie.

L'école organisera, comme tous les ans, un cross.

La M2PF (Maison de la Prévention et Protection des familles) interviendra le 15/12 en classe de CM1.

Pour les 2 classes de CE2, un projet est en cours avec l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) autour de jeux de plateau et jeux de société coopératifs : projet sur environ 1 mois avec le souhait de réaliser un jeu de plateau.

Les CM1 et CM2 vont participer à l'opération « petits champions de la lecture » avec la médiathèque et la librairie « Nouveau chapitre ». La finale de l'école aura lieu en janvier pour 8 finalistes, et les 2 lauréats iront ensuite en finale départementale.

Les conseils d'élèves reprennent à partir du 14 octobre.

Au sujet des fêtes des mères et pères, une attention particulière est portée par les enseignantes, pas de consensus sur le fait de maintenir ou non cette fête dans les classes. L'idée est de proposer une activité pédagogique. Les projets liés à la fête des parents se font dans le respect de toutes les situations familiales.

Evaluations nationales

Français et mathématiques sont évalués pour tous les niveaux.

Les résultats permettent de repérer les points à retravailler.

Des rendez-vous personnalisés sont proposés aux familles.

III. Parcours de l'élève

a. Dispositifs d'aide :

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont proposées de 12h à 12h30 pour un soutien à la lecture. Tous les élèves bénéficient de cette proposition, ils sont pris en charge en fonction de leurs besoins.

Les PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) visent à accompagner les élèves dans leurs apprentissages avec des objectifs accessibles.

Les PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) sont destinés aux élèves qui ont des difficultés scolaires, avec des aménagements médicaux (suivi orthophonie, psychomotricité...) et des aménagements particuliers en classe, validés par une reconnaissance médicale.

Un médecin scolaire est présent et disponible sur la circonscription en cas de besoin.

Il existe aussi un dispositif spécialisé via la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) pour accompagnement avec AESH (Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap) ou orientation en ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire).

Les élèves du dispositif ULIS rentrent en même temps que leur classe de référence à 8h45 (jusqu'à 9h15) et rejoignent ensuite leur classe spécialisée pour l'enseignement des mathématiques et du français). Cette mixité permet de créer des liens avec les autres enfants et d'encourager le vivre ensemble.

IV. CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'Ecole) et restauration scolaire :

a. CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'Ecole) :

De nouveaux animateurs ont rejoint l'école : l'équipe est au complet sur le papier, avec cependant 2 absences pour raisons de santé. L'équipe devrait être au complet après les vacances de la Toussaint. Un trombinoscope est disponible au CLAE avec la présentation de l'équipe : Ambre, Clémence, Élise, Thomas, Théo, Axel, Kiani, Lola, Estelle et Benjamin.

Pas de changement pour le directeur et son adjointe : Florian Hélaudais et Morgane Bichon.

La première période depuis la rentrée a permis de poser le cadre et les routines, notamment pour les enfants de CP.

Aucun projet spécifique n'a encore débuté.

Le projet « Ludimalle » est toujours d'actualité : 1 seule est encore en fonctionnement. Les parents peuvent fournir du matériel de récupération : ustensiles de cuisine, casques, objets électroniques, tissus, livres, cartons, etc. L'objectif est de détourner les objets pour créer du matériel ludique..

L'équipe réfléchit à d'autres types de « Ludimalles » plus adaptés à l'intérieur.

Un projet plantes est à venir : des plantes viendront agrémenter les différentes salles.

Un partenariat avec Carton Médoc devrait permettre de récupérer des cartons pour proposer des ateliers créatifs aux élèves.

Sur la pause méridienne, l'équipe d'animation est présente jusqu'à 13h50. Les animateurs attendent que deux ou trois enseignantes soient présentes dans la cour pour prendre le relais.

La directrice précise que quatre enseignantes sont de service (dont une au portail). C'est le moment où les informations importantes sont transmises.

Une attention particulière est portée aux enfants nécessitant un suivi spécifique, mais il n'y a pas plus d'incidents chez les petits que chez les grands.

Deux sonneries rythment la reprise : les élèves se rangent à la deuxième. Un animateur "rabatteur" facilite la mise en rang.

b. Restauration scolaire

Elle compte 7 agents, ainsi que le responsable Bertrand Lavandier et son adjointe.

37 839 repas ont été servis cette année. En moyenne : 282 repas par jour, dont 80 à 90 le mercredi.

Seule une dizaine d'élèves ne déjeune pas à la cantine.

Avant les vacances de la Toussaint, menu avec le thème "couleurs" (ex. : journée verte, journée orange avec pain coloré).

22 enfants ont un régime sans porc ou végétarien.

Un plat de substitution est toujours prévu, et des extras de nourriture (pâté, yaourts) peuvent être distribués en cas de pique-nique peu copieux.

Le réfectoire est décoré pour Halloween.

Le responsable souligne que les repas se déroulent dans une ambiance agréable.

V. Travaux / Mairie :

Comme les années précédentes, un kit de fournitures scolaires a été fourni pour les élèves entrant au CP ainsi qu'un chèque de 10 euros à dépenser à la librairie « Nouveau chapitre » de Saint Médar en Jalles, et une visite de la mairie sera organisée en début d'année civile pour les élèves de CM2.

Pour rappel, la Mairie pérennise les postes de contractuels avec 25 animateurs permanents sur les CLAE de la ville, cela permet de stabiliser les équipes et de sécuriser le quotidien professionnel des animatrices/eurs.

Pour information, le temps de travail de la psychologue de la ville a été augmenté (2 jours/semaine).

Pour toutes les écoles, un plan de résilience climatique avec zone réfrigérée va être mis en place suite aux épisodes de canicule de l'année scolaire précédente.

Pour l'école élémentaire d'Hastignan, le restaurant scolaire est climatisé. Des brumisateurs seront mis à disposition et des brasseurs d'air seront installés à l'étage dans les classes.

L'isolation par l'extérieur de toutes les écoles est en cours. Pour l'école d'Hastignan, cela a été mené à l'été 2024.

Les problèmes de chauffages ont été réglés depuis le printemps.

Cet été, un travail sur la rétention d'eau dans la cour de l'école a été de nouveau mené. Il faudra être attentif lors des prochains épisodes de pluie, car il semblerait qu'une grande flaque se forme désormais près du garage à vélos.

Sur cette thématique de pluie et de terre, il est rappelé que la Mairie avait proposé d'installer des paillasons/grilles à l'entrée des bâtiments, pour faciliter l'entretien des locaux.

Une étude a été réalisée pour installer un ascenseur dans l'école : le coût est de 95000€. Il sera voté au prochain budget municipal, en 2026.

D'autres travaux sont envisagés : pose de produits de façade pour les soubassements côté cour, construction d'un cabanon (en lien avec la commission de sécurité + pour stockage de matériel).

L'installation du banc de l'amitié (projet des élèves) est prévue en début d'année civile 2026.

En fin d'année scolaire dernière, la table de ping-pong a été enlevée pour réparation par les services techniques ; les enfants attendent impatiemment son retour !

L'équipe enseignante serait intéressée par l'installation de racks à vélo pour se garer.

Concernant le projet des boîtes à lettres papillon (pour faciliter l'expression des enfants), les services municipaux de l'Education ont rencontré l'association. Elle propose seulement un accompagnement à distance. Les enseignantes et le CLAE soulignent cette contrainte. Par ailleurs, la DASEN (la Direction Académique des Services de l'Éducation nationale) n'a pas donné d'agrément pour cette association. Le projet ne sera donc pas poursuivi par le service Education de la Mairie.

Des nids de poule sur le parking CLAE sont signalés, ainsi que l'effacement du marquage au sol des places : des travaux vont être engagés.

VI. Projet à venir de l'API Hastignan

Nous vous donnons rendez-vous le 6 décembre prochain pour le Noël des Quartiers Ouest organisé avec le centre social de l'ASCO.

Au programme : spectacles, lecture de contes, marché de Noël, goûter, baptêmes de poney...

Communication à venir.

L'API Hastignan reste à votre disposition pour tout renseignement. N'hésitez pas à nous contacter : contact@api-hastignan.fr

Pour plus d'informations et pour suivre les actions menées par l'API Hastignan, visitez régulièrement <https://www.api-hastignan.fr>
<https://www.facebook.com/API.hastignan.SMJ>